



## Ville de Trois-Pistoles

### ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE 10 JUILLET 2023

Séance ordinaire sera tenue au lieu ordinaire des séances,  
soit à l'Hôtel de Ville, sis au 5 rue Notre-Dame Est, le 10 juillet 2023 à 19h30

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Adoption de l'ordre du jour
- 3 - Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 - Séances du 12 et 19 juin 2023
- 4 - Finances
  - 4.1 - Approbation des déboursés du mois de juin 2023
- 5 - Direction générale
  - 5.1 - Autorisation de signature - Entente numéro 202378 révisée avec la ministre des Transports et de la Mobilité Durable
  - 5.2 - Autorisation d'octroi d'un contrat pour l'évaluation de la valeur assurable des immeubles
- 6 - Autres sujets
  - 6.1 - Autorisation de versement d'une aide financière à la Maison des jeunes de Trois-Pistoles
  - 6.2 - Autorisation de versement d'une aide financière au Club baseball sénior de Trois-Pistoles
  - 6.3 - Autorisation de versement d'un aide financière au Fonds BR
- 7 - Période de questions
- 8 - Levée de la séance